

# Conditions générales de visite scolaire au Château de Hac

## 1. Réservation

La réservation est effective à réception du devis et des conditions générales signés. Aucun acompte n'est demandé.

## 2. Annulation

Toute annulation doit être signalée par écrit au minimum 15 jours avant la date prévue. Passé ce délai, la structure se réserve le droit de facturer une indemnité compensatoire.

## 3. Encadrement

Un adulte accompagnateur est exigé pour 6 enfants. Il est responsable du comportement et de la sécurité des élèves durant toute la visite.

## 4. Sécurité et comportement

Les enfants doivent suivre les consignes données par les médiateurs du Château. En cas de comportement mettant en danger le groupe ou le personnel, la visite pourra être écourtée.

## 5. Assurance

L'établissement scolaire atteste que les élèves sont couverts par une assurance responsabilité civile.

## 6. Conditions météo

Le site étant partiellement en extérieur, il est recommandé de prévoir des vêtements adaptés à la météo (vêtements imperméables, casquette, crème solaire, etc.).

## 7. Pique-nique

Une aire de pique-nique est mise à disposition. Aucun service de restauration n'est assuré sur place.

## Conditions générales de visite scolaire au Château de Hac

### 8. Droit à l'image

Des photos peuvent être prises à des fins de communication. Merci de signaler si certains enfants ne peuvent pas apparaître.

### 9. Accessibilité

Merci de nous prévenir à l'avance pour tout besoin d'adaptation lié à une situation de handicap ou à des troubles DYS.

### 10. Modalités de paiement

Facturation après la visite sur la base du nombre réel d'élèves présents. Paiement par chèque, virement, carte bancaire ou Chorus Pro.

Signé par l'établissement scolaire :

Nom :

Cachet et signature :

Date :